

Communication sur le progrès en matière de bonnes pratiques

Le 19 novembre 2015,

PIERCAN inscrit la responsabilité sociale et environnementale au cœur de sa stratégie de développement, comme une garantie d'innovation et de pérennité.

Depuis 2005, PIERCAN s'est engagée dans une démarche de développement durable, afin d'anticiper et de répondre aux besoins de ses clients, ainsi qu'à ceux des acteurs liés à l'entreprise (salariés, voisinage, institutions).

En décembre 2014, Piercan a obtenu l'attestation Responsabilité Sociétale par la Région et la DIRECCTE de Basse-Normandie, preuve de l'engagement et de la mise en œuvre des principes du Développement Durable.

Je m'engage par la présente déclaration à apporter le soutien de la Société PIERCAN SAS aux dix principes du Pacte Mondial.



Droits de l'homme

Promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme dans leur sphère d'influence

Suite à la participation, en 2014-2015, à une opération collective menée par l'ARACT, en partenariat avec le cabinet AFCE, PIERCAN a témoigné lors d'un séminaire autour du thème « Investir dans la qualité de vie au travail » le 24 Mars 2015 à l'Auditorium du Conseil Régional de Basse-Normandie.

Il s'agissait ici de replacer la qualité de vie au travail au sein de la dimension sociale de la RSE comme levier de performance durable au travers d'une volonté stratégique de l'entreprise.

Lors de ce séminaire, la Région et la DIRECCTE nous ont remis l'Attestation Développement Durable Responsabilité Sociétale pour notre engagement à développer une performance durable.



Droit du travail

Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination du travail forcé ou obligatoire

ACTION : Améliorer la Qualité de Vie au Travail avec les salariés,
pour améliorer leurs conditions de travail et la productivité

Cas concret réalisé en 2014-2015:

REORGANISER UN SERVICE DE CONTRÔLE SUITE A L'AUGMENTATION DE LA PRODUCTION

Déroulement de l'action : Accompagné par un spécialiste de l'ARACT de Basse-Normandie (Agence Association Régionale de l'Amélioration des Conditions de Travail) la responsable sécurité et la responsable RH ont répertorié les dysfonctionnements sur le terrain avec le personnel concerné.

Après avoir mis en place très rapidement des actions simples pour donner un signal positif aux salariés, elles ont fait part des difficultés rencontrées aux autres services et ont coordonné et fédéré avec eux la mise en place d'actions efficaces pour tous.

Utilisation de différentes méthodes avec participation du personnel : Interviews-Observations sur le poste / Analyse des flux globale / Safari photo

Résultats obtenus:

Economie : Meilleure productivité pour les contrôleuses - Amélioration des flux des gants du contrôle à l'emballage : délais plus courts et moins de rebuts – Résolution de problèmes avec un impact sur l'efficacité de l'entreprise (global) et non plus juste du service (local)

Social : Amélioration de la Qualité de Vie au Travail : Prise en compte des difficultés exprimées par les contrôleuses et résolution de ces problèmes – Amélioration de l'autonomie des contrôleuses – Implication de tous les services

Environnement : Meilleure réactivité entre production et contrôle donc moins de déchets générés = moins d'énergie et moins de matières premières gaspillées

Environnement

A entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement

Depuis septembre 2015, nous sommes engagés dans une opération collective organisée par la CCIR Basse Normandie et l'ADEME, sur le Management de l'énergie.

Accompagné par un bureau d'études, notre objectif est de mettre en place un système de management de l'énergie pour :

- Maîtriser durablement et anticiper nos consommations énergétiques
- Mobiliser l'ensemble des acteurs internes pouvant impacter sa performance énergétique.

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie

Lutte contre la corruption

Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin

Nos commerciaux en France et à l'export ne gratifient pas de cadeaux ou de services en échange d'une décision commerciale.

De même que nous ne proposons pas de cadeaux ou de services à nos fournisseurs.